ID: 080-200070969-20200130-2020_3001_17-DE

2020-30.01-17

Feuillet 208

Communauté de Communes Avre Luce Noye

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AVRE LUCE NOYE

363636363636

Nombre de membres du Conseil Communautaire

Titulaires : 67
Membres présents : 50
· dont suppléés : 3

Membres représentés: 7

Votants : 57

Date de la convocation 24 janvier 2020

Secrétaire de séance : DESROUSSEAUX ERIC

L'An DEUX MILLE VINGT, le 30 janvier à 18 H 30, le Conseil Communautaire convoqué légalement, s'est réuni à Hangest en Santerre, sous la présidence de Monsieur Alain DOVERGNE.

Etaient présents les Conseillers Communautaires :

Mesdames MARCEL, MAILLART, PREVOST, BLIN, SAINT-QUENTIN (suppléante de M. LECLABART), FLAMANT, WU, HALL, ROUX, PETIT, LEFEBVRE, NANSOT Messieurs BARRE, DURAND, DESROUSSEAUX, COTTARD, DERLY, CAPELLE, BOUCHER, M. DELANAUD (suppléant de M. DOUCHET), VAN OOTEGHEM, HEBERT, DOVERGNE, SURHOMME, BEAUMONT, LEVASSEUR, LECONTE, CARON, TEN, DEPRET, DUTILLEUX, HENNEBERT, JUBERT, VAN GOETHEM, M. DARCIS (suppléant de M. BERTRAND Jacques), GORET, DAIGNY, HEYMAN, RICARD, MOURIER, FRANCOIS, LAMOTTE, GAUMONT, LOGEART, REMY, DRAGONNE, LEROY, PELTIEZ, SZYROKI, MAROTTE

Disposaient d'un pouvoir :

Mme MARCEL de M. AUBRY, M. COTTARD de Mme MARSEILLE, M. SURHOMME de M. FRANCELLE, M. BARRE de M. AMARA, M. CAPELLE de Mme ATTAGNANT, Mme MAILLART de M. PALLIER, Mme HALL de Mme BLONDEL

Absents :

Messieurs BERTRAND Gilbert, MONTAIGNE, BINET, POTTIER, VERMEIL, PICARD, BIECKENS, M. CLEMENT

Excusé(e)s:

Mesdames MARSEILLE, ATTAGNANT, BLONDEL
Messieurs FRANCELLE, AMARA, PALLIER, VAN DE VELDE

OBJET: ZAC D'AILLY SUR NOYE - VENTE DE TERRAIN

Rapport de Monsieur Alain SURHOMME, 1 er Vice-Président de la CCALN

Vu l'avis de la commission Développement économique réunie le 27 janvier 2020,

Vu les différents échanges entre M. DELREUX Maxence, gérant de METROPOLE PLOMBERIE CHAUFFAGE 13, rue du Moulin à Papier 80250 Chaussoy Emagny, la CCALN et Mme Laurence RATAUX Agent développeur économique,

Vu le courrier daté du 13 janvier 2020 de M. Maxence DELREUX, portant intention d'achat d'un terrain sur la ZAC du Santerre,

Vu l'avis domanial n°2018-010V0529, fixant la valeur vénale des parcelles à commercialiser sur la ZAC d'Ailly sur Nove,

Vu les contraintes liées à la géologie des parcelles situées ZV8, ZV72, ZV79

M. M. DELREUX Maxence se porte acquéreur d'un terrain de 5 165 m² sur la ZAC D'AILLY SUR NOYE.

Le domaine d'activité : 4322A (Code NAF): Travaux d'installation d'eau et de gaz en tous locaux

<u>Les parcelles concernées</u> : ZV72 : 2 465 m², ZV79 : 2 519 m², ZV 90 : 181 m²

SLOW

ID: 080-200070969-20200130-2020_3001_17-DE

<u>Le prix</u>: 9 € HT / m²

La surface: 5 165 m²

Après en avoir délibéré à la majorité (1 Contre : Mme FLAMANT) , le Conseil communautaire :

- Décide de vendre à M. DELREUX Maxence, 13, rue du Moulin à Papier 80250 Chaussoy Epagny, un terrain sur la ZAC d'Ailly sur Noye, suivant le projet de division joint, à savoir les parcelles ZV72 : 2 465 m², ZV79 : 2 519 m², ZV 90 : 181 m², soit une surface totale de 5 165 m²
- Décide de fixer le prix de vente du terrain à 9 € HT / m² (5 165 * 9 = 46 485 € HT)
- Reconnaît un écart à l'avis des Domaines, motivé par les contraintes géologiques occasionnant des frais supplémentaires en matière de fondations,
- Décide de confier la rédaction des actes nécessaires à la vente à Maître CORNU à Ailly sur Noye
- Autorise le Président et le 1^{er} Vice-Président à signer l'acte de vente et ses annexes,
- Autorise le Président et le 1^{er} Vice-Président à signer tous documents en rapport avec ces décisions.

POUR EXTRAIT CONFORME

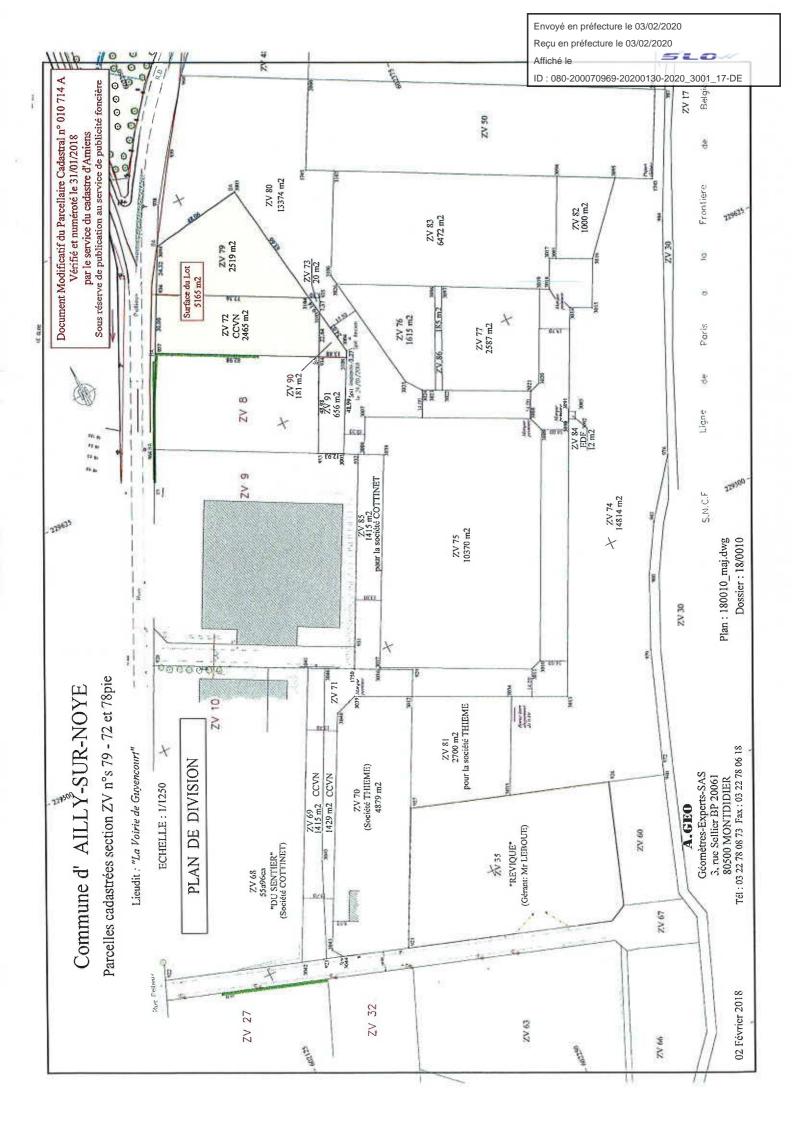
Fait et délibéré, le 30 janvier 2020 à HANGEST EN SANTERRE

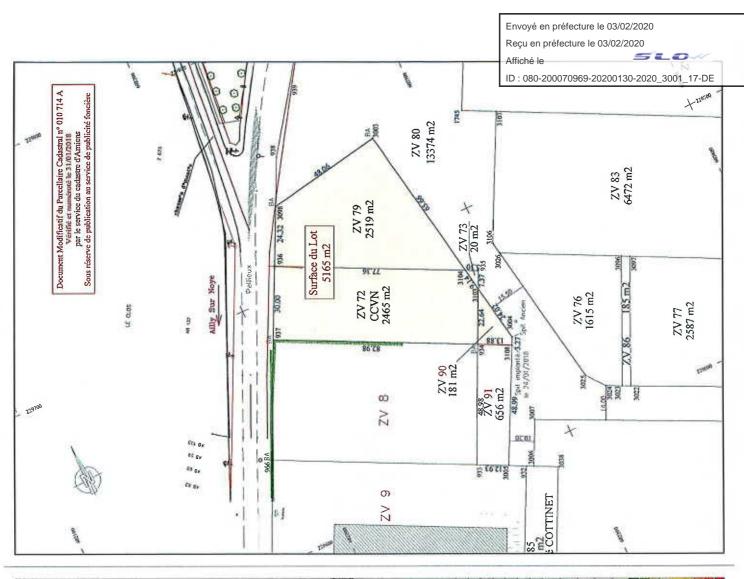
Le Président,

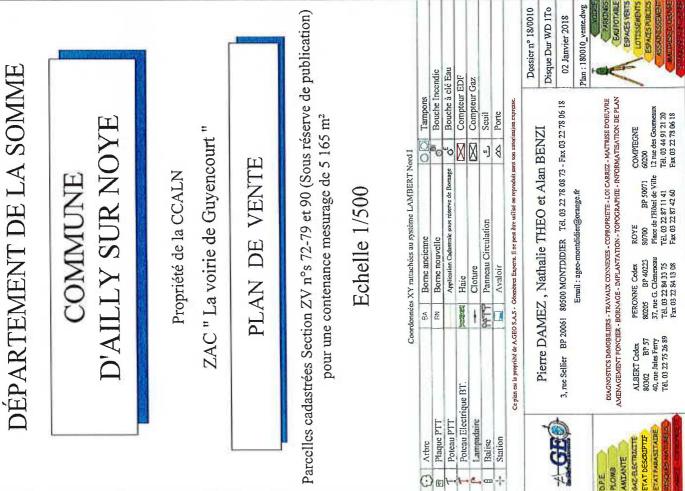
Alain DOVERGNE

Cet acte sera transmis en Sous-Préfecture le...03.02 2020

Affiché le . 03 | 02 | 2020









DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DE DU DEPARTEMENT DE LA SOMME

DIVISION DU DOMAINE SERVICE DES ÉVALUATIONS DOMANIALES 22 rue de l'amira! Courbet 80000 AMIENS Cedex

AMIENS CEDEX POUR NOUS JOINDRE

Affaire suivie par : christian SADOWSKI

Téléphone: 03.22.71.42.32

Courriel: ddfip80.pole-evaluation@dgfip.finances.gouv.fr

COM de COM AVRE LUCE MOREUIL

AVIS DOMANIAL N° 2018-010V0529

Date de la consultation	24/07/2018	
Vos références	Affaire suivie par Lucie DOUCHET.	
Adresse du bien	Ailly sur Noye. ZAC de val de noye.	
Réf. cad. et superficie	ZV 74,82,77,86,76,8,78p2 pour 24 927 m²	

AMIENS, le 16/09/2018

Par courrier cité en référence, vous avez sollicité l'expertise du service local France Domaine pour procéder à l'estimation de l'immeuble visé ci-dessus.

Après visite des lieux, la valeur vénale de ce bien peut-être fixée par comparaison avec le marché immobilier local respectivement à:

ZV 74,82,77,86,76 Pour 20 207 m²: 161 656€ soit $8 \in du m^2$. ZV8 et 78p2 pour 4720 m²: 70 800 € soit 15 € du m².

Soit ensemble : 232 456 €.

Le présent avis, dont la durée de validité est d'un an, ne tient pas compte de la présence éventuelle de pollution, d'amiante, de plomb ou d'insectes xylophages.

Pour le Directeur départemental des finances publiques et par délégation l'Inspecteur des finances publiques

Christian SADOWSKI